

norme européenne**NF EN ISO 14644-1****Juillet 1999****norme française**Indice de classement : **X 44-101****ICS : 13.040.30****Salles propres et environnements maîtrisés apparentés****Partie 1 : Classification de la propreté de l'air**E : Cleanrooms and associated controlled environments —
Part 1: Classification of air cleanlinessD : Reinräume und zugehörige Reinraumbereiche —
Teil 1: Klassifizierung der Luftreinheit**Norme française homologuée**

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 20 juin 1999 pour prendre effet le 20 juillet 1999.

Remplace la norme enregistrée NF X 44-101, de juin 1981 et partiellement la norme homologuée NF X 44-102, de mars 1983.

Correspondance

La Norme européenne EN ISO 14644-1:1999 a le statut d'une norme française. Elle reproduit intégralement la norme internationale ISO 14644-1:1999.

Analyse

Le présent document définit la classification de la propriété particulière des salles propres et des espaces à empoussièremement maîtrisé pour les trois états d'occupation, «après construction», «au repos» ou «opérationnel». Il mentionne des recommandations quant aux conditions de conformité.

Sont données en annexes normatives, d'une part, la détermination de la classification de la propreté particulière à l'aide d'un compteur de particules et, d'autre part, le traitement statistique des données de concentration particulière. En outre, des annexes informatives donnent une illustration graphique des classes, des exemples de calcul de la classification des indications sur le comptage et le mesurage des tailles particulières et une procédure d'échantillonnage séquentiel.

Descripteurs**Thésaurus International Technique** : salle propre, pureté, atmosphère maîtrisée, contrôle contamination atmosphérique, classification, densité de particule, concentration, valeur maximale, échantillonnage, calcul, analyse statistique, contrôle de conformité, représentation graphique.**Modifications**

Par rapport au document remplacé, le présent document permet une classification beaucoup plus fine en donnant neuf classes au lieu de trois et cinq tailles de particules au lieu de deux ; la concentration maximale admissible, pour chaque particule de taille D prise en compte, est donnée par une équation. En outre, six annexes normatives et informatives, mentionnées ci-dessus dans l'analyse, ont été ajoutées.

Corrections

Membres de la commission de normalisation

Président : M SCHAEGIS

Secrétariat : MME MORIN — AFNOR

M	EUZEN	INTERTEK TESTING SERVICES
M	GAFFET	COOPERATION PHARMACEUTIQUE FSE
M	GUICHARD	LCB SARL
M	HARGREAVES	ASPEC
M	LAMY	UPS CONSULTANTS
M	LAVERGNE	ASPEC
M	LE TOUZE	GSF SA
MME	LELLOUCHE	QUALHYN SA
M	MEYER	SNE LA CALHENE SA
M	PUECH	UNIR
M	RAMBOUR	OMEGA CONCEPT
M	RUFFEL	ELIS GIE
M	SCHAEGIS	
M	SQUINAZI	VILLE DE PARIS — LABO D'HYGIENE
M	THAVEAU	AEROLAB

Version française

**Salles propres et environnements maîtrisés apparentés —
Partie 1 : Classification de la propreté de l'air
(ISO 14644-1:1999)**

Reinräume und zugehörige Reinraumbereiche —
Teil 1: Klassifizierung der Luftreinheit
(ISO 14644-1:1999)

Cleanrooms and associated controlled environments —
Part 1: Classification of air cleanliness
(ISO 14644-1:1999)

La présente norme européenne a été adoptée par le CEN le 3 mars 1999.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite dans une autre langue par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles